

Zeitschrift: Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse
Herausgeber: Société Forestière Suisse
Band: 76 (1925)
Heft: 1

Artikel: Résultats sommaires de quelques revisions d'aménagement dans l'arrondissement d'Aubonne (Vaud)
Autor: Berthoud, G.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-784795>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 26.12.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

de volume. Par rapport à l'accroissement seul, les passages à la futaie représentent le 56,2 % et 36 % par rapport à l'accroissement global.

Des valeurs dépassant la moitié ou le tiers de l'entier peuvent-elles être envisagées comme négligeables?

„Que dire aussi de cette première division qui passe brusquement dans le matériel principal. S'il est bloqué avec celui du dernier inventaire, n'exercera-t-il pas une influence exagérée sur les calculs d'accroissement qui seront faussés.

On ne compare entre elles que des choses semblables. Or, l'introduction dans le second terme de comparaison (inventaire final), d'une valeur ne faisant pas partie du premier terme (précédent inventaire), fausse la comparaison des deux inventaires successifs et l'accroissement courant qui s'en déduit.

Que cette nouvelle valeur résultant des passages à la futaie soit soumise à des variations d'une période à une autre, c'est certain, mais qu'elle puisse être envisagée comme un facteur négligeable (et ici j'ai spécialement en vue le passage extérieur tel qu'il se produit dans la futaie régulière à chaque révision périodique), valeur pouvant être bloquée avec les résultats de l'inventaire final, sans fausser le calcul d'accroissement, j'éprouve réellement une certaine difficulté à l'admettre.

De pareilles situations se présenteront dans la futaie de dimensions graduées à chaque renouvellement d'inventaire, jusqu'au moment où, grâce à l'abandon de la coupe définitive (si possible) et à un traitement approprié, le matériel principal sera uniformément réparti sur toute l'étendue des diverses divisions du parcellaire. A ce moment-là, la question du passage *extérieur* tombera d'elle-même.

En attendant cet heureux moment, il faut chercher à obtenir l'accroissement, dépouillé de ces contingences intérieure et extérieure.

On obtiendra de cette façon, par le calcul et par des inventaires séparés, les trois éléments qui se retrouvent dans la futaie régulière, à chaque révision périodique, et qui sont: l'accroissement global et les deux matériels des passages à la futaie. Il sera facile de déterminer, pour chacun d'eux, les taux de réalisation qui leur reviennent en propre, desquels se déduiront les trois disponibilités dont le sommaire sera égal à la possibilité périodique.

Areuse, le 18 octobre 1924.

M. D. P.

Résultats sommaires de quelques révisions d'aménagement dans l'arrondissement d'Aubonne (Vaud).

Forêts d'Aubonne, série A.

Revision de 1920.

Situation: Versant Sud du Jura; exposition générale: Sud à Sud-Est.

Altitude moyenne: 1375 m.

Forêts communales d'Aubonne.

Divisions	Inventaire final 1920			Inventaire précéd. 1904		Expl. pen- dant 16 ans	Capi- talisation		Réali- sation	Accroissement			En % du matériel final				
	N°	Matériel dénombré		Arbre moyen	Volume m³		Volume (MF—MI)			Total m³	p. ha m³	Total m³	p. div. m³	annuel	petits	moyens	gros
		Sur- face prod.	à l'ha				m³	à l'ha									
		ha	a	Total (MF)	m³	Total (MI)	m³	à l'ha	m³	Total	m³	p. ha	m³	16—28	30—48	50—x	
Creux à Pignet	1	23	37	5.083	218	4.024	172	0,75	46	1.059	20	468	20	—	—	—	
Joux du Chalet-Neuf	2	37	72	9.146	242	8.740	232	0,80	10	406	27	1011	27	—	—	—	
Bois de Montherod	3	14	33	1.835	128	1.050	74	0,45	54	785	2	28	2	—	—	—	
Joux du Pré d'Aubonne	4	60	56	13.768	227	13.467	222	0,80	5	301	10	610	10	—	—	—	
Bois du Couloir	5	2	33	460	197	340	146	0,80	51	120	9	21	9	—	—	—	
" " "	6	17	97	4.810	267	4.647	258	0,70	9	163	40	726	40	—	—	—	
" " "	7	2	23	663	297	636	285	1,05	9	27	12	162	73	—	—	—	
Joux du Pré d'Aubonne	8	50	88	12.628	248	10.268	202	0,85	46	2.360	18	904	18	—	—	—	
Joux du Pré de Rolle	9	52	83	11.106	210	9.588	181	0,75	29	1.518	47	2.497	47	—	—	—	
Crêt aux chèvres	10	30	30	7.840	258	6.819	225	0,80	33	1.021	21	627	21	—	—	—	
Aragne	11	5	34	623	117	752	141	0,65	—	—	73	390	73	—	—	—	
Bois du Milieu	12	43	48	11.831	272	9.751	224	0,70	48	2.100	38	1.645	38	—	—	—	
Orbeaux	13	8	87	2.386	269	1.974	223	0,60	46	412	38	341	38	—	—	—	
Pâturage boisé	—	34	18	6.806	200	4.196	123	0,45	77	2.610	11	361	11	—	—	—	
Total	—	384	39	88.985	231	76.232	198	0,70	33	12.882	25	9791	25	129	24	20	

Forêts cantonales des Bois Robert, d'Étoy et de la Cure.

Divisions	Invent. final 1924			Invent. précéd. 1919		Exp. pendant 5 ans	Capitalisation		Réalisation	Accroissement			En % du matériel final				
	N°	Matériel dénombré		Arbre moyen	Volume m³		Volume (MF—MI)			Total m³	p. ha m³	Total m³	p. div. m³	annuel	petits	moyens	gros
		Sur- face prod.	à l'ha				m³	à l'ha									
		ha	a	Total (MF)	m³	Total (MI)	m³	à l'ha	m³	Total	m³	p. ha	m³	16—28	30—48	50—x	
Bois Robert	1	10	48	2133	204	2301	220	0,46	31	—	329	31	168	16	161	32	
"	2	10	46	2662	254	2480	237	0,40	21	182	17	218	17	—	—	—	
"	3	15	14	1816	120	1214	80	0,65	15	602	40	224	15	—	—	—	
" de la Cure	4	6	40	1070	167	1131	177	0,42	36	—	—	228	36	61	10	167	
Total	—	42	48	7681	181	7126	168	0,45	24	555	13	999	24	—	—	—	

Sous-sol et sol : Calcaire jurassique (Séquanien) ; sol rocheux, fissuré (lésines) et de ce fait assez riche en humus.

Age moyen des peuplements : 180 à 200 ans.

Résultats de la revision de 1920 : Voir tableau ci-annexé.

Nous laissons au lecteur le soin de tirer les conclusions qu'il voudra en comparant le matériel initial, le matériel final, le matériel exploité, la proportion des gros, moyens et petits bois d'une part, et l'accroissement d'autre part.

Ce qui frappera certainement, c'est le fort accroissement obtenu dans les divisions 7, 12 et 13 (1300 à 1400 m d'altitude) et la division 9 (1400 à 1450 m d'altitude).

Le résultat obtenu pour la division 4 est anormal et ne peut s'expliquer que par une erreur au dénombrement ou dans la tenue du contrôle d'exploitation.

Sur la base des résultats obtenus, nous avons pu fixer la possibilité des années 1921 à 1930 à 1400 m³ annuellement (616 m³ précédemment).

Cette possibilité égale à l'accroissement obtenu pour la période 1904 à 1920 paraîtra très forte à certains des lecteurs, aussi déclarons-nous que nous n'avons intentionnellement pas voulu capitaliser davantage pour le moment, ayant pu constater que le capital bois actuel se déprécie chaque année davantage, du fait de la très forte proportion de bois tarés (pourri sec) : 25 % sur un lot de 300 m³ en 1924.

Forêts de Berolle.

Revision de 1923.

Situation et exposition : Versant Sud du Jura, côte rapide exposée au Sud-Est. Altitude moyenne de la série A : 1050 m, de la série B : 1350 m.

Sous-sol et sol : Calcaire jurassique (Kiméridgien), dépôts morainiques jusqu'à 1050 m. Sol profond et très fertile dans le bas de la côte, rocheux et fissuré dans le haut et par conséquent assez fertile.

Résultats de la revision de 1923 : Voir tableau ci-annexé.

Le faible accroissement des forêts de la série B doit être attribué, à notre avis, à la densité trop forte des peuplements de cette série, étant donné leur altitude.

Jadis on eût mis la faute sur le compte de l'altitude seule, mais il suffit de comparer les résultats de Berolle avec ceux d'Aubonne pour se rendre compte que ce faible accroissement n'est pas dû à l'altitude.

La possibilité nouvelle des forêts de Berolle est de 700 m³ (460 m³ précédemment).

Nous n'avons pas cru devoir prélever tout l'accroissement annuel moyen, estimant qu'il y a lieu d'augmenter encore le matériel sur pied par ha de la série A.

Forêts domaniales de Bois-Robert, d'Etoy et de la Cure.

Revision de 1924.

Situation et exposition : Forêts de plaine (altitude moyenne : 700 m), exposition variable (terrain très peu incliné).

Sous-sol et sol : Alluvions glaciaires, sol graveleux et séchard.

Résultats de la revision de 1924 : Voir tableau ci-annexé.

Il est intéressant de constater qu'avec un matériel sur pied moyen de 168 m³ par ha en 1919, nous avons obtenu un accroissement annuel moyen de 7,3 m³.

Ce résultat doit pouvoir être attribué essentiellement aux éclaircies pratiquées déjà avant 1919 et intensifiées depuis 1919.

Remarques générales.

C'est à la demande de la Rédaction du „Journal“ que nous nous décidons à publier les résultats ci-dessus.

Nous estimons ne pas pouvoir tirer encore des conclusions certaines des dits résultats quant au traitement futur de la forêt.

Et nous laissons bien volontiers aux théoriciens le soin de rechercher la corrélation qui doit exister entre le matériel sur pied par ha, la proportion des gros, moyens et petits bois, d'une part, et l'accroissement optimum, d'autre part.

Qu'il nous suffise de dire que les résultats obtenus sont encourageants en ce qui concerne le traitement des forêts sus-mentionnées, et que sans la méthode du contrôle nous n'eussions probablement pas osé augmenter les possibilités annuelles dans la proportion où nous l'avons fait.

Et si nous nous sommes trompé dans nos prévisions, nous estimons que le mal sera très minime, puisque au bout de dix ans, au plus tard, interviendra une nouvelle revision ; mais si nos prévisions se réalisent, combien plus grande sera notre satisfaction de n'avoir pas perdu de temps et d'avoir travaillé au plus vite pour le bien de nos forêts et de leurs propriétaires. Ce résultat, nous le devons entièrement à la méthode vaudoise du contrôle (contrôle simplifié) dont nous ne méconnaissions pas cependant les imperfections : erreurs possibles lors de l'inventaire de la forêt, erreurs possibles au martelage et dans la tenue du contrôle des exploitations, erreurs du fait du passage à la futaie dans les jeunes peuplements, etc.

Mais nous sommes convaincu qu'aucune autre méthode ne peut donner des certitudes pareilles.

G. Berthoud.
